

GARE À LA FAUNE



COEXISTER AVEC LES COYOTES

La plupart du temps, les coyotes sont des animaux timides qui essaient d'éviter l'interaction avec les humains. Ils sont toutefois des animaux très adaptables, pouvant vivre aussi confortablement dans les milieux urbains que ruraux et sauvages. Comme les coyotes nous côtoient de plus en plus, il faut que nous apprenions à coexister.

Il existe certaines mesures qui vous permettront de réduire le risque de conflit avec un coyote. Cette feuille de renseignements fournit des conseils utiles pour protéger votre famille, vos biens, vous-mêmes et les coyotes.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES COYOTES

- Les coyotes sont attirés à la nourriture et aux déchets comestibles qui se trouvent dans la cour des gens, comme les fruits tombés, la nourriture pour animaux domestiques, les graines pour oiseaux et les déchets.
- Les coyotes peuvent attaquer des animaux de compagnie ou d'élevage.
- Ils peuvent être porteurs de maladies et de parasites pouvant infecter des personnes ou des animaux.
- Les coyotes sont naturellement timides. Il est important que cela ne change pas, pour la sécurité des gens, des animaux de compagnie et des coyotes eux-mêmes. Un moyen d'y arriver est en effrayant les coyotes pour qu'ils s'éloignent. Cette activité est connue sous le nom d'effarouchement, ou « hazing » en anglais.
- Bien que les coyotes attaquent rarement les humains, ce n'est pas impossible. Le risque est accru si l'animal a déjà été nourri par des humains, car il pourrait associer l'humain à la nourriture.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE CONFLIT

Enlevez ou sécurisez les choses qui pourraient attirer les coyotes

- Ne nourrissez jamais les animaux sauvages. Les coyotes et autres prédateurs pourraient être attirés à un endroit si de la nourriture y est offerte, directement ou indirectement (c'est-à-dire, si de la nourriture est offerte aux proies, comme aux oiseaux et aux lapins). Les coyotes qui ont été nourris par des humains deviendront de plus en plus à l'aise de s'approcher des humains et de plus en plus agressifs envers eux.
- Nourrissez les animaux de compagnie à l'intérieur et ne laissez jamais de bols de nourriture à l'extérieur. Les coyotes et autres animaux seront attirés par la nourriture et les odeurs provenant du bol.
- Jetez tous les jours les excréments d'animaux de compagnie qui sont dans votre cour.
- Rangez les déchets dans des installations sécuritaires ou un contenant à l'épreuve des animaux sauvages.

- Rendez votre composteur inaccessible aux animaux sauvages.
- Si vous utilisez une mangeoire à oiseaux, nettoyez souvent les graines tombées. Envisagez de ne pas installer de mangeoire à oiseaux dans les territoires des coyotes ou des ours.
- En été, ramassez chaque jour tous les fruits mûrs ou tombés le matin et avant le crépuscule. Ne les laissez pas pourrir sur le sol. Les coyotes mangent les fruits et s'attaqueront aux autres animaux qui viennent aussi les manger.
- Si vous devez empêcher les coyotes d'accéder à un endroit, envisagez de poser une clôture. Elle devrait être d'un minimum de deux mètres de haut et avoir une profondeur souterraine d'au moins 30 centimètres ou un tablier en maille en forme de L se prolongeant vers l'extérieur sur au moins 50 cm, fixé au moyen d'agrafes de jardinage.



- Enclosez complètement les ruches et les poulaillers dans votre cour arrière.
- Les clôtures électriques peuvent être efficaces pour dissuader les prédateurs.

Réduction des risques aux personnes

- Quand vous marchez à un endroit où il pourrait y avoir des coyotes, portez des articles dissuasifs sur vous :
 - les objets qui émettent un bruit fort, comme un sifflet, ou qui contiennent des objets qui s'entrechoquent (p. ex., des cailloux dans une cartouche) peuvent avoir un effet de dissuasion efficace;
 - un bâton de marche ou un parapluie peuvent servir d'arme. De plus, le fait de voir et d'entendre un parapluie qui s'ouvre peut avoir un effet dissuasif;
 - pensez à vous munir de quelques cailloux que vous pourrez lancer vers le coyote.
- Quand vous êtes dehors, soyez conscient de ce qui se passe autour de vous :
 - ne portez pas d'écouteurs ou d'oreillettes pour écouter de la musique à l'extérieur dans les endroits où vous êtes susceptible de rencontrer des coyotes;
 - soyez particulièrement attentif entre le crépuscule et l'aube, car les coyotes et autres animaux sauvages sont plus actifs lors de cette période.
- Soyez attentifs aux signes de présence des coyotes dans la région. Les signes peuvent comprendre les empreintes ou les excréments de coyotes, ou les animaux de compagnie qui refusent de s'aventurer à l'extérieur.
- Apprenez les techniques appropriées d'effarouchement afin d'être prêt en cas de rencontre avec un coyote (voir la partie « Si vous rencontrez un coyote »).
- Une technique recommandée consiste à enseigner aux jeunes enfants qu'ils ne doivent pas s'approcher d'un animal, à moins qu'il ne soit tenu en laisse et que son propriétaire ne leur donne son accord.
- Éviter le contact physique avec les coyotes et avec leurs excréments.
- Si un coyote semble malade ou blessé, notez l'endroit où il se trouve et signalez-le à un agent de conservation.
- Faites part de ces renseignements à vos amis et à vos voisins. Lorsque les gens de votre collectivité sont bien informés, tout le monde est plus en sécurité.



Réduction des risques aux animaux de compagnie

- Des coyotes ont déjà attaqué des animaux de compagnie. Ne laissez pas votre animal dehors sans surveillance.
- Amenez-le à l'intérieur pendant la nuit. S'il faut que votre animal sorte la nuit pour faire ses besoins, optimisez sa sécurité en utilisant comme moyens de dissuasion la lumière et le bruit, y compris la présence humaine.
- Restreignez votre chien (laisse) pendant les promenades afin de réduire le risque qu'il harcèle un coyote ou se fasse attaquer par un coyote. Les animaux qui ne sont pas restreints sont plus à risque.

- Essayez de varier votre chemin et promenez-vous dans des endroits où il y a beaucoup d'activité piétonnière.
- Évitez les promenades entre le crépuscule et l'aube.
- Ne permettez jamais à votre chien d'interagir ou de « jouer » avec un coyote.
- Veillez à ce que votre animal de compagnie reçoive les vaccins appropriés. Parlez à votre vétérinaire des besoins en matière de vaccins de votre animal.
- Si votre animal est attaqué par un coyote, utilisez votre bâton de marche ou des bruiteurs pour effrayer le coyote, ou lancez des objets vers lui. N'essayez pas de séparer les animaux avec vos mains, car cela pourrait vous causer de graves blessures.

Réduction des risques aux animaux d'élevage

- Élevez vos animaux selon les pratiques de gestion bénéfiques.
- Éliminez adéquatement les carcasses d'animaux d'élevage.
- Utilisez des animaux de garde et des clôtures électriques pour protéger vos animaux.
- Maintenez une présence humaine fréquente.
- Travaillez en collaboration avec les trappeurs et les chasseurs dans votre région pour lutter contre les prédateurs nuisibles.

SI VOUS RENCONTREZ UN COYOTE :

- Ne vous approchez jamais de lui et laissez-lui suffisamment d'espace. Donnez-lui un chemin de fuite.
- Arrêtez-vous, restez calme et évaluez votre situation.
- Ne courez pas – il pourrait vous poursuivre.
- Prenez les jeunes enfants et les animaux de compagnie dans vos bras. Leur réaction dans cette situation est imprévisible.
- Si le coyote semble ne pas vous avoir remarqué, éloignez-vous silencieusement lorsqu'il ne regarde pas dans votre direction. Surveillez le coyote comme vous quittez les lieux au cas où il vous suivrait.
- Si le coyote s'approche de vous, effarouchez-le pour faire en sorte qu'il associe les humains à la menace :
 - maintenez le contact visuel et restez face au coyote;
 - faites-lui savoir que vous êtes un être humain. Tenez-vous bien droit, criez et agitez vos bras au-dessus de votre tête pour avoir l'air plus menaçant;

- faites du bruit : utilisez votre voix, un avertisseur pneumatique, un sifflet, quelque chose qui cliquète ou tout ce qui produit un bruit fort;
- lancez des projectiles, comme de petits cailloux, des canettes, des bâtons ou des balles. Ne lancez jamais de nourriture;
- arrosez le coyote avec un boyau de jardin, utilisez un pistolet à eau rempli d'eau ou de vinaigre dilué, ou utilisez un vaporisateur contre les animaux sauvages (souvent appelé chasse-ours) si l'animal est assez proche;
- continuez d'effaroucher le coyote jusqu'à ce qu'il quitte les lieux.
- L'effarouchement est recommandé lorsqu'un coyote :
 - s'approche d'une personne ou d'un animal de compagnie;
 - est actif pendant le jour dans une région où il y a une présence humaine;
 - semble habitué aux gens (ne s'enfuit pas lorsqu'on l'approche);
 - entre dans la cour de quelqu'un pendant le jour.
- L'effarouchement n'est PAS recommandé lorsqu'un coyote :
 - n'a pas de chemin de fuite;
 - évite les gens et les animaux de compagnie;
 - est dehors dans un grand espace ouvert la nuit.
- Si un coyote attaque, lutez agressivement contre lui. Utilisez toute arme à portée de main, y compris les bâtons et les roches. Frappez-le sur le museau ou dans les yeux.
- Signalez à un agent de conservation tout incident au cours duquel un coyote s'approche d'une personne.



ÉLIMINATION LÉTALE

- Les trappeurs et chasseurs titulaires de permis peuvent abattre les coyotes pendant une saison réglementée. Les règlements encadrant le piégeage et la chasse s'appliquent.
- Dans certaines circonstances, en vertu de *la Loi sur la conservation de la faune*, une personne peut tuer un coyote afin de défendre ses biens. Elle doit alors le signaler à un agent de conservation dans les dix jours qui suivent. Pour plus de renseignements sur cette disposition, veuillez communiquer avec le Service de renseignements au public du Manitoba par téléphone, au 204 945-3744 ou au 1 866 MANITOBA, ou par courriel à mgi@gov.mb.ca.
- Une autre option est d'utiliser les services d'une entreprise de lutte contre les organismes nuisibles autorisée à éliminer les coyotes.

Pour obtenir plus de renseignements sur la réduction du risque de conflit avec un coyote ou d'autres animaux sauvages, consultez le manitoba.ca/humains-et-faune.

Pour signaler un animal sauvage qui démontre un comportement agressif ou qui semble malade, blessé ou orphelin, communiquez avec un agent de conservation au bureau de district local ou appelez la ligne TIP au 1 800 782-0076.